



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le goulet de Cressier – Le Landeron saute !

La biodiversité sort gagnante de la session du jour ! En acceptant la motion 22.209 de Céline Barrelet, le Grand Conseil neuchâtelois donne un signal clair en faveur de l'assainissement des huit corridors faunistiques perturbés de la région.

Décrit comme largement interrompu, le corridor faunistique de Cressier – Le Landeron aura droit à toute l'attention qu'il mérite. Entre Plateau et Jura, entre vignoble et réserve de la Vieille Thièle, ce passage pour la faune d'importance supra-régionale aujourd'hui largement dégradé tant par les infrastructures routières et ferroviaires que par son exploitation agricole intensive devrait jouer à l'avenir à nouveau un rôle particulièrement important pour le déplacement des animaux sauvages. Entre Bienne et Yverdon, cet étroit passage est le seul pouvant permettre aux animaux de se déplacer entre le Jura et le Plateau. Son assainissement à l'aide de structures guides, à l'instar de haies ou encore de noues, dirigera les animaux directement sous le viaduc de l'autoroute. Une réduction de la vitesse sur la route cantonale pourra également faciliter le passage.

Le réalisateur animalier, Laurent Geslin, auteur du documentaire « Lynx » a plaidé cette cause avec ferveur auprès de la députation. Le morcellement des territoires des espèces sauvages, en isolant des populations, les destine à la consanguinité et à l'extinction. Ceci n'est plus acceptable.

Finalement, l'acceptation de cette motion laisse augurer le lancement d'analyses complémentaires des sept autres corridors faunistiques perturbés, particulièrement dans la région de Rochefort.

Neuchâtel, le 21 février 2023